



Fédération des chambres
de commerce du Québec | **fccq**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

**LA FCCQ SE RÉJOUIT DES CONCLUSIONS DU RAPPORT DU BAPE
SUR LE PROJET PIPELINE SAINT-LAURENT**

MONTRÉAL, le 11 septembre 2007 – La Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) se réjouit des conclusions du rapport du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), rendu public hier, qui confirme que le projet de construction de l'oléoduc Pipeline Saint-Laurent entre Lévis et Montréal-Est est avantageux, par rapport au transport par train ou par navire, à l'égard de la sécurité publique, de la flexibilité, de la fiabilité et des émissions de gaz à effet de serre.

Dans son mémoire déposé en avril dernier, la FCCQ a clairement fait connaître sa position en faveur de ce projet générateur de quelque 2 000 emplois directs et indirects dans plusieurs régions du Québec et de retombées économiques évaluées à 138,6 millions de dollars. « Cette recommandation du BAPE est vraiment une bonne nouvelle. C'est bien connu, le Québec doit diversifier son portefeuille énergétique afin de sécuriser ses approvisionnements en énergie. Au final, cette offre supplémentaire sera bénéfique non seulement pour les entreprises mais aussi pour les consommateurs qui seront moins exposés aux effets des fluctuations de prix associées à cette forme d'énergie indispensable à la quasi-totalité des activités économiques », de déclarer la présidente-directrice générale de la FCCQ, Françoise Bertrand.

La construction d'un pipeline entre Lévis et Montréal-Est s'inscrit dans le développement d'une partie significative de l'industrie québécoise du raffinage de pétrole. Sa venue sécurisera considérablement l'approvisionnement du Québec en produits pétroliers raffinés et préservera une activité de raffinage de classe mondiale au Québec, tout en diminuant les risques liés au transport des produits pétroliers, principalement en milieu urbain.

D'ailleurs, la FCCQ tient à souligner les efforts du promoteur du projet, Ultramar, dans l'entretien d'un dialogue franc et transparent avec les personnes et les organismes touchés par la construction du pipeline. Au cours des dernières années, Ultramar a fait un exercice de concertation avec tous les acteurs concernés par le projet. L'entreprise s'est appliquée à bien leur communiquer la nature du projet et à discuter du trajet du pipeline, qui a fait l'objet d'une étude globale, afin d'éviter le plus possible les zones sensibles, aussi bien sur le plan de l'environnement, de la densité de population que du patrimoine biologique et architectural. C'est pourquoi la FCCQ ne croit pas que la mise sur pied d'une table de concertation, comme le propose le BAPE dans son rapport, soit nécessaire puisque, selon elle, le dialogue se poursuit. En effet, comme dans le cas des autres segments du tracé, la FCCQ est confiante qu'Ultramar agit en citoyen respectueux et responsable. À ce stade, elle craint qu'une table de concertation ait pour effet de formaliser inutilement les divergences plutôt que de miser sur une véritable entente, tout cela sans compter les conséquences négatives qu'entraîneraient des délais indus.

Finalement, la FCCQ tient à rappeler qu'à l'heure actuelle, il existe un écart de 100 000 barils par jour entre la demande sur les marchés québécois et ontarien en produits de pétrole raffinés et la capacité de production des raffineries des deux provinces. Le pipeline d'Ultramar permettrait donc d'accroître la capacité de transport de produits à la raffinerie de Lévis de plus de 50 000 barils par jour, ce qui contribuerait à réduire considérablement les importations de produits raffinés légers.

À propos de la FCCQ

Grâce à son vaste réseau de 162 chambres de commerce, la FCCQ représente 57 000 membres exerçant leurs activités dans tous les secteurs de l'économie et sur l'ensemble du territoire québécois. Plus important réseau de gens d'affaires et d'entreprises au Québec, la FCCQ est l'ardent défenseur des intérêts de ses membres au chapitre des politiques publiques, favorisant ainsi un environnement d'affaires innovant et concurrentiel.

- 30 -

Renseignements :

Maryse Beaumier-Robert
Coordonnatrice aux communications
Fédération des chambres de commerce du Québec
Tél. : (514) 844-9571, poste 3242
maryse.beaumier-robert@fccq.ca